



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020735

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 24/01/2025 14H55 C:005300 I:29013
V/REF : 995288
V/Email reçu le Vendredi 24/01/2025 à 14H55

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 6429/6431/6434
IMMEUBLE : LA REPUBLIQUE
64/66, RUE DE LA REPUBLIQUE
38100 LA TOUR DU PIN

Vaulx en Velin, le 25 Février 2025

Référence Marché: M_230260003-1
LOCALISATION : ALLEE N64 REPUBLIQUE - CONTACTER M FALAISE TEL *0783694525*

MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE RESEAU GARAGE EU-EP
DANS UN COULOIR DE CIRCULATION L'EAU DEGOULINE
DES TUYAUX ET SENS MAUVAIS

Donneur d'ordre : Mme C. MORSILLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 27/01 A 15H45 :
ARRIVEE SUR PLACE - LE CONTACT EST ABSENT MALGRE NOTRE PRISE DE RENDEZ-
VOUS ET NOS MULTIPLES APPELS

LE 29/01 A 14H15 :
RECUPERATION DU BIP A LA REGIE

LE 31/01 A 08H15 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 TECHNICIENS
OUVERTURE DE LA FOSSE : FOSSE PLEINE
CONTROLE DU COFFRET DES POMPES : ALARME NIVEAU HAUT DECLENCHEE
LA POMPE 1 EST EN DEFAUT ET LA POMPE 2 EST EN MODE AUTOMATIQUE
IL N'Y A PAS D'ASPIRATION
LA FOSSE EST TRES SALE AVEC UNE IMPORTANTE QUANTITE DE LINGETTES
OUVERTURE DU COFFRET ELECTRIQUE
COUPURE ALIMENTATION ELECTRIQUE SUR LE GENERAL ET REMISE EN SERVICE
APRES CETTE OPERATION LA POMPE 2 S'EST MISE A FONCTIONNER
VIDAGE DE LA FOSSE ET NETTOYAGE A LA HAUTE PRESSION
EXTRACTION ET IDENTIFICATION DES 3 FLOTTEURS
REGLAGE DU FLOTTEUR DE LA POMPE 2 POUR PERMETTRE LE DECLENCHEMENT
REGLAGE DU FLOTTEUR D'ALARME
REPLISSAGE DE LA FOSSE ET CONTROLE DU DECLENCHEMENT AUTOMATIQUE POMPE 2



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020735

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

BON FONCTIONNEMENT

LE DEFAUT SUR LA POMPE 1 A ETE IDENTIFIE DEPUIS 2022 ET UNE NOUVELLE
FOIS SIGNALER EN 2023

RESTITUTION DU BIP A L'AGENCE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 05/02/25 a 17H31 _ Envo i (CR/AB)

DEVIS A L'ETUDE POUR LA POMPE 1

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	CU0001-H(s)curage >1er tampon 27/01	3		Pour mémoire
1,00	Forfait Récupération/Remise Clés	5		Pour mémoire
5,50	CU0001-H(s)curage >1er le 31/01	6	121,50	668,25
			TOTAL H.T.	668,25
			T.V.A. a 10,00%	66,82
			TOTAL T.T.C.En EURO	735,07

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020735

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 995288 du 24/01/2025

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

64 Rue de la République

38110 LA TOUR DU PIN

Référence de la Demande

N°: 803 301 du 24/01/2025

THCVRDPCG Txv hors contra Voirie reseaux Partie cne gar.

02-EE-8504-ENT-61567110

Marché : M - 230260003-1

06434-00003 LA TOUR DU PIN 17 Gar PLS

Délai

Date limite exécution : 08/02/2025

Observations

**BATTERIE DE GARAGE SI BESOIN D ACCES
CONTACTER MR OU MDE FALAISE TEL 0783694525
INTERVENTION EN PARTIES COMMUNES INTERIEUR
BATTERIE GARAGE - PREVOIR CAMION CURAGE**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0001 CURAGE RESEAU GARAGE EU-EP (remise au diamètre initial de la canalisation) compris aspiration résidu tartre, graisse, débris, cailloux (unité=Heure) DANS UN COULOIR DE CIRCULTAIONEAU DEGOULINE DES TUYAUX ET SENS MAUVAIS	1,00	151,88	151,88	15,19	167,07
Total H.T.					151,88
Total TVA					15,19
Total TTC					167,07

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par MORSILLI CLAUDINE le 24/01/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



Bon de Commande

N° : 995288 du 24/01/2025

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **Rue de la République 38110 LA TOUR DU PIN**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **24/01/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 995288